

**Service instructeur**

Service Entretien Exploitation Sécurité

**Service consulté**

Direction des Finances (DIF)

3<sup>ème</sup> **Commission**

N° CG-2009-5-3-5

**BUDGET PRIMITIF 2010  
POLITIQUE AO7 - ITINERAIRES CYCLABLES**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer les inscriptions budgétaires dans le cadre du programme 2010 des aménagements cyclables.*

La politique que conduit le Conseil Général en faveur des aménagements cyclables porte à la fois sur la réalisation des itinéraires inscrits au schéma départemental, le gros entretien des pistes existantes, la sécurisation des bandes cyclables et l'aide aux collectivités qui réalisent des aménagements hors schéma ou en agglomération.

A – Itinéraires du schéma départemental

**1. Réalisations 2009**

La programmation 2009 des itinéraires cyclables a été approuvée par l'Assemblée départementale lors de la séance du 11 décembre 2008.

Les opérations prises en compte dans le cadre de ce programme ont conduit à la réalisation en 2009, des travaux ci-après :

- Nouveaux aménagements achevés :
  - Canal de Colmar ;
  - Sécurisation Staffelfelden ;
  - Ile du Rhin/RD 415.

- Nouveaux aménagements en cours de travaux :
  - Lièpvre/Bas-Rhin ;
  - Ostheim/Guémar ;
  - Ensisheim/Mulhouse - Tranche 2.
  
- Gros entretien d'itinéraires existants :
  - Niffer/Petit-Landau.
  
- Nouvelle politique de refonte de la signalisation directionnelle :
  - Canal de Colmar ;
  - Vallée de Thann.

## **2 – Programmation 2010**

Pour l'année 2010, le budget conduit à poursuivre les travaux sur les itinéraires suivants :

- Lièpvre/Bas-Rhin;
- Ostheim/Guémar ;
- Ensisheim/Mulhouse - Tranche 2.

De plus, des travaux seront engagés sur les itinéraires suivants :

- Hirsingue/Roppentzwiller ;
- Carspach/Walheim;
- Rixheim/Pont du Bouc ;
- Riedisheim/Habsheim – Tranche 3 ;
- Colmar/Ensisheim - Tranche 1 ;
- Soultz/Pulversheim
- Burnhaupt-le-Haut/Aspach-le-Bas
- Bartenheim/Blotzheim ;
- Ottmarsheim/Kembs.

Par ailleurs, il est envisagé de poursuivre ou de réaliser des travaux de gros entretien sur l'itinéraire ci-après :

- Forêt de la Hardt - Tranche 3.

Dans le cadre de la refonte de la signalisation directionnelle, des travaux seront poursuivis ou entrepris sur les itinéraires de :

- la vallée de la Largue ;
- la vallée de Masevaux.

Dans le cadre de la politique de desserte des collèges, dont les liaisons ont été inscrites au schéma départemental, il est envisagé une étude pour la liaison Village-Neuf/Collège de Saint-Louis et la desserte du collège de Brunstatt.

Dans le cadre de la politique de sécurisation des bandes cyclables, approuvée lors de la séance du 24 juin 2005 (rapport n° 2005/III – 3<sup>e</sup>/15), il est proposé pour 2010, d'étudier la sécurisation des bandes cyclables :

- Hésingue/Blotzheim ;
- Rouffach/Soultzmatt.

En outre, des études seront entreprises pour préparer la programmation des années suivantes, en particulier sur les itinéraires ci-après :

- Tagsdorf/Willer ;
- Cernay/Vieux – Thann - Tranche 2 ;
- Issenheim/Soultz ;
- Kientzheim/Kaysersberg ;
- Bouxwiller/Oltingue ;
- Horbourg – Wihr/Sainte Croix-en-Plaine ;
- Habsheim/Forêt de la Hardt.

### **3 - Actualisation du programme quinquennal**

Le programme quinquennal 2009 – 2013, approuvé le 11 décembre 2008, doit être modifié et prolongé d'une année.

Le programme quinquennal actualisé pour la période 2010/2014 est joint au présent rapport (annexe n° 1).

#### **B – Aménagements d'initiative locale**

Le Département apporte une aide financière à la réalisation d'aménagements cyclables d'initiative locale (et donc hors schéma départemental) en application des règles qui prévalent en la matière.

#### **C – Financement**

Pour la mise en œuvre des programmes ci-dessus, il vous est proposé d'inscrire les autorisations de programmes et les crédits de paiements suivants :

- Programme A171 (itinéraires du schéma sur domaine départemental) :
  - 2 418 000 € en AP ;
  - 1 640 000 € en CP ;
  - 100 000 € en recettes d'investissement.

- Programme A472 - chapitre 45 (itinéraires du schéma sur domaine non départemental) :

1 150 000 € en AP ;

1 360 000 € en CP ;

200 000 € en recettes d'investissement.

## CONCLUSION

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver le programme quinquennal 2010/2014, tel qu'il est présenté en annexe n° 1 ;
- voter pour l'exécution du programme 2010 :
  - 3 568 000 € d'autorisations de programmes ;
  - 3 000 000 € de crédits de paiement,

selon la répartition figurant en annexe n° 2 ;

300 000 € de recettes d'investissement (chapitre 13, nature 1324, fonction 621) ;

- m'autoriser à lancer les procédures de mise en concurrence et à signer les marchés correspondants ;
- donner délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

**BUDGET PRIMITIF 2010**  
**POLITIQUE A07 – ITINERAIRES CYCLABLES**

**ANNEXE N° 1 AU RAPPORT N° 2009/ - 3°/09**

**Programme quinquennal 2010 - 2014**

<b>2010 : 18 km</b>	<u>Poursuite des travaux engagés en 2009 :</u>  Lièpvre/Bas-Rhin Ostheim/Guémar Ensisheim/Mulhouse – Tranche 2  <u>Travaux engagés en 2010 :</u>  Carspach/Walheim Soultz/Pulversheim Hirsingue/Roppentzwiller - Tranche 1 Rixheim/Pont du Bouc Riedisheim/Habsheim - Tranche 3 Ensisheim/Colmar - Tranche 1 Bartenheim/Blotzheim Ottmarsheim/Kembs Burnhaupt-le-Haut/Aspach-le-Bas
<b>2011 : 18 km</b>	Tagsdorf/Willer Issenheim/Soultz Bouxwiller/Oltingue Horbourg-Wihr/Sainte Croix-en-Plaine Habsheim/Fôret de la Hardt
<b>2012 : 23 km</b>	Kientzheim/Kaysersberg Hirsingue/Roppentzwiller - Tranche 2 Schlierbach/Eschentzwiller Bartenheim/Canal de Huningue Hagenthal/Hegenheim Kaysersberg/Orbey - Tranche 1
<b>2013 : 22 km</b>	Andolsheim/Bischwihr Guewenheim/Roderen Contournement de Rouffach Colmar/Ensisheim - Tranche 2 Hirsingue/Roppentzwiller - Tranche 3
<b>2014 : 22 km</b>	Aspach/Reiningue Hagenthal/Hégenheim Balschwiller/Buethwiller Colmar/Ensisheim - Tranche 3 Fessenheim/Soultz - Tranche 1

**BUDGET PRIMITIF 2010**  
**POLITIQUE A07 - ITINERAIRES CYCLABLES**

**ANNEXE N° 2 AU RAPPORT N° 2009/ - 3e/09**

Récapitulatif détaillé des inscriptions budgétaires en investissement

Politique	Programme	Chapitre - Article	Millésime	AP	CP	
A 07	A 171	21 - 2151	2001	0	600 000	
		21 - 2151	2002	0	400 000	
		21 - 2151	2004	0	100 000	
		21 - 2151	2005	0	50 000	
		21 - 2151	2006	0	100 000	
		21 - 2151	2007	0	0	
		21 - 2151	2008	0	250 000	
		21 - 2151	2009	0	0	
		21 - 2151	2010	2 400 000	113 000	
		20 - 2033	Tous	<u>18 000</u>	<u>27 000</u>	
				<b>2 418 000</b>	<b>1 640 000</b>	
			A 472	45 - 4581	2001	0
		45 - 4581		2002	0	0
		45 - 4581		2003	0	0
		45 - 4581		2004	0	320 000
		45 - 4581		2005	0	450 000
		45 - 4581		2006	0	500 000
		45 - 4581		2007	0	20 000
		45 - 4581		2008	0	0
		45 - 4581	2009	0	60 000	
	45 - 4581	2010	<u>1 150 000</u>	<u>10 000</u>		
			<b>1 150 000</b>	<b>1 360 000</b>		
			<b>TOTAL</b>	<b>3 568 000</b>	<b>3 000 000</b>	

## **Amendement n° 1**

*Cet amendement a pour objet de voir augmenter l'implication des communes et des communautés de communes dans la réalisation des pistes cyclables du schéma directeur départemental.*

### **Rapport CG-2009-5-3-5**

#### **Budget Primitif 2010/Politique A07. Itinéraires cyclables.**

Suite aux débats intervenus en séance des Commissions Réunies du 3 décembre 2009, la délibération est ainsi complétée : « Le Conseil Général, après en avoir délibéré, approuve, pour les itinéraires cyclables inscrits au schéma départemental, l'abaissement du taux de financement de 90% à 80% » .